



## CERCLE DE FERMIERES SAINT-GILBERT

www.cfqstgilbert.org

*Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés*

*Fière de notre Patrimoine!  
Le thème 2023-2024 des CFQ!*

### INVITATION – ATELIER - SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 9H30

Tel que mentionné dans nos dernières publications, nous vous proposons l'atelier :  
**CROCHET MOZAÏQUE.**

Toute personne intéressée, membre Fermière ou non, peut y assister. Le matériel nécessaire à apporter : 2 laines de couleurs contrastantes, assez grosse afin de faciliter la maîtrise de la technique, ainsi que le crochet approprié à la grosseur de votre laine. Nous pouvons aussi fournir le matériel nécessaire, si vous n'en disposez pas. Bien vouloir réserver auprès de Carmen (418 286-8948) ou Francine (418 268-8354).

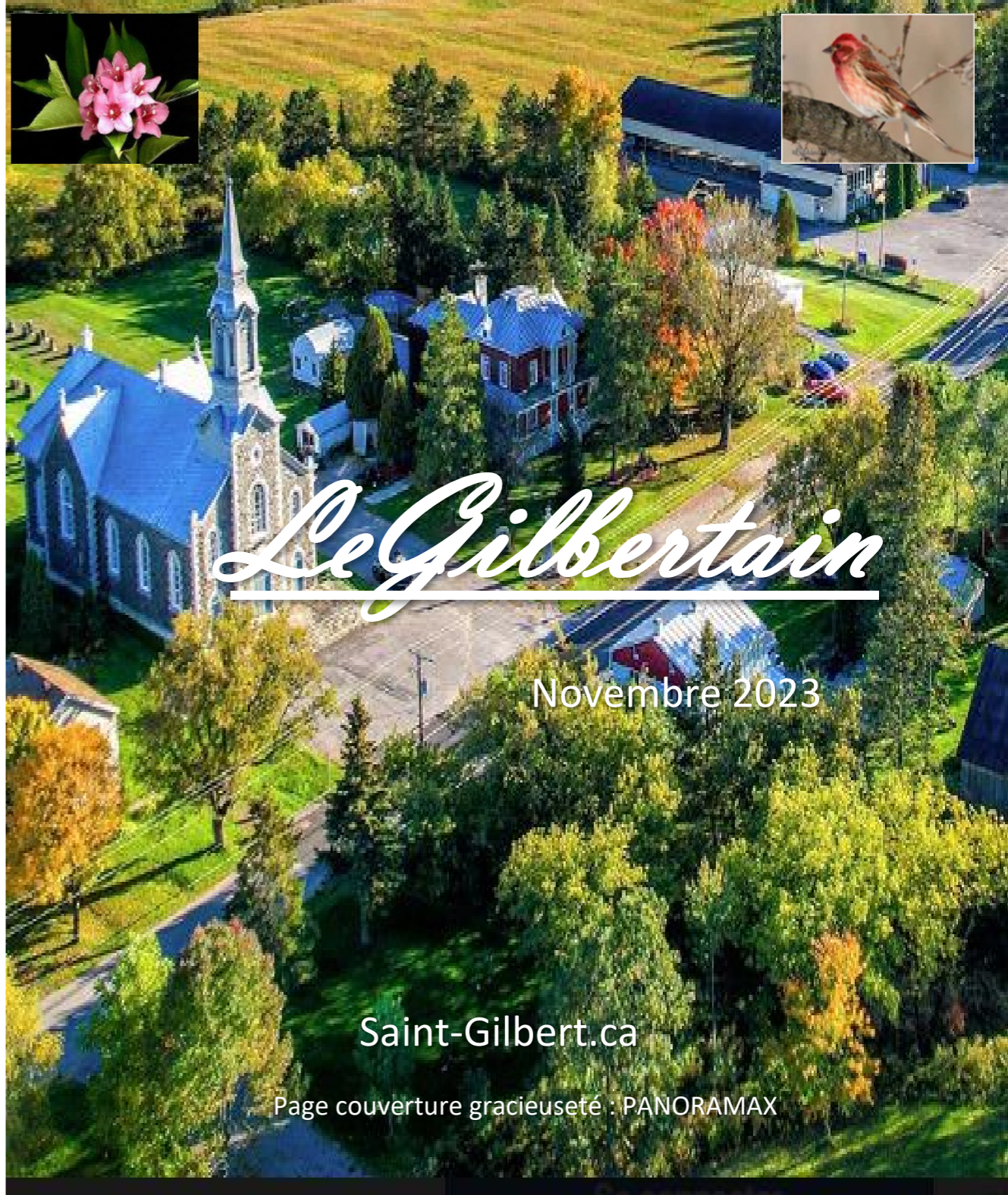
Au plaisir mesdames de vous rencontrer  
à ce rendez-vous!

Veillez noter que notre habituel **souper des fêtes est REPORTÉ EN JANVIER**, puisqu'il nous est impossible de trouver une date convenant à toutes et pour laquelle la salle soit disponible.



*100 ans de savoir à partager*

*Michelle Robitaille, responsable des communications*





# Mot du maire



Chers concitoyens,

L'hiver semble être tranquillement arrivé à Saint-Gilbert pour y rester. Et qui dit l'arrivée de l'hiver dit aussi l'arrivée du temps des fêtes. Décembre est à nos portes et pour marquer le début du temps des fêtes, nous aurons le retour dans sa 3<sup>ième</sup> édition de la soirée d'inauguration de l'arbre de Noël de la municipalité. Cette soirée aura lieu cette année vendredi le 1<sup>er</sup> décembre. Consultez l'annonce officielle du comité des loisirs pour tous les détails. Vous êtes tous invités à venir participer à cette activité qui nous permettra à tous de nous réunir et de se mettre dans l'ambiance des fêtes. Cela dit, pour ceux qui s'en souviennent, notre arbre de Noël de l'année passée semblait avoir eu la vie dure. En conséquence, j'avais personnellement pris l'engagement de fournir l'arbre de cette année et M. Marius Perron avait pris l'engagement d'aller le chercher. C'est déjà un fait accompli pour nos deux promesses et je tiens donc à remercier M. Marius Perron qui a donné de son temps pour le bénéfice de notre arbre de Noël de cette année.

Sur un sujet plus sérieux, le conseil continue de travailler sur le budget 2024. Il manque encore certains chiffres importants et il est encore trop tôt pour faire une estimation suffisamment claire de ce que cela pourra donner. Je peux au moins commencer par confirmer trois bonnes nouvelles qui influenceront le budget :

1- Le gouvernement provincial a signé une nouvelle entente avec les municipalités qui remplacera notre revenu de transfert inconditionnel de « Compensation TVQ » qui était de 4 763\$ en 2023 par une nouvelle subvention de « Partage de la croissance d'un point de TVQ » qui sera de 14 923\$ en 2024. C'est 10 160\$ de plus en revenus pour Saint-Gilbert. C'est l'équivalent de 2,39¢ de plus en taux de taxes de 2023.

2- 2022 avait 6,80% d'inflation au Canada. 2023 n'est pas terminé mais le dernier chiffre connu est présentement de 4,12%. Ce sera donc mieux de ce point de vue si la tendance se maintient d'ici la fin de l'année.

3- Notre dette est répartie à zéro durant l'année 2023. Nous devons cependant commencer à payer certains des nouveaux emprunts en 2024. Mais au moins, nous ne paieront pas d'intérêts sur de vieux emprunts.

Malheureusement, il apparaît clairement que ces bonnes nouvelles ne pourront pas compenser complètement toutes les mauvaises nouvelles des augmentations de dépenses prévues. Il est très clair que plusieurs contrats (ex. : déneigement), ententes gouvernementales et conventions collectives (ex. : Police) qui dataient d'avant la pandémie sont maintenant arrivées à leur expiration et/ou à leur renouvellement pour beaucoup d'organismes. En conséquence, la triste vérité est que tous les organismes concernés directement ou indirectement nous refilent la facture de leurs nouveaux coûts. En voici quelques exemples d'augmentations:

- Assurances : Entre 7% et 25% (Chiffres encore à préciser)

- CMPOP : 100% (Confirmé, mais représente seulement 436,57\$)

- Déneigement : 30 831\$ d'augmentation pour 2024

- MRC : 30,10% = 6 394\$

- Police : 7% = 3 596\$

- Régie verte : 13,42% = 3163,26\$ (Le % le plus bas de toutes les municipalités de la MRC et c'est grâce à vous : Bravo pour votre recyclage et votre compostage! La preuve que c'est payant : par comparaison, la plus haute augmentation d'une des municipalités de la MRC est de 27,79% et l'augmentation moyenne de toutes les municipalités incluant les TNO est de 22,54%)

En conclusion, c'est un problème généralisé que je constate dans toutes les municipalités et Saint-Gilbert ne fait malheureusement pas exception sur ce point. Je peux déjà vous faire cette affirmation : pour le budget 2024, toute municipalité du Québec qui réussira à faire un budget avec une augmentation autour de 5% ou moins aura soit fait réellement un excellent travail, soit elle aura trop coupé dans des choses essentielles et le regrettera plus tard. Nous essaierons d'être dans la première catégorie.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron, Maire de Saint-Gilbert



Conseil Paroissial de Pastorale

Saint Gilbert

## Bonjour à Toutes et à Tous

Voici l'intention de la Messe Célébrée à l'Église de St-Gilbert

Dimanche 19 novembre à 11hres Commémoration des Défunts

Bien que le mois de novembre soit presque terminé, ayons une petite pensée et faisons une prière pour nos chers défunts.

## Tradition de la Ste-Catherine.

Le 25 novembre, on soulignait autrefois la Ste-Catherine.

Pour souligner cette tradition, que l'on disait pour les jeunes filles célibataires de plus de 25 ans, on fabriquait une confiserie à base de mélasse et de cassonade, appelée la tire Ste-Catherine.

## L'Avent.

Le 3 décembre, nous commencerons notre préparation vers la venue du Christ. La couronne de l'Avent est une tradition Chrétienne symbolisant le temps de notre préparation vers Noël. Elle est fabriquée à partir de branches de sapin et un cierge est allumé à chaque dimanche.

**Heureuse période de l'Avent.**

***Comité de liturgie par : Annette Julien Gignac***



Municipalité de Saint-Gilbert

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-02-2023

Avis public est par la présente donné, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q.c.,A19-1), par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière, Mylène Robitaille, que les membres du conseil municipal statueront sur une demande de dérogation mineure lors de la séance régulière qui se tiendra le 15 janvier 2024 à 20h00 au centre municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert.

#### Désignation de l'immeuble

L'immeuble faisant l'objet de la demande de dérogation mineure est localisé au 42 rue Principale, sise dans la zone A-14, selon le plan de zonage de la municipalité et désigné par le lot 4 615 777 du cadastre du Québec.

#### Nature et effet de la demande :

D'autoriser l'opération cadastrale selon le plan de l'arpenteur-géomètre, Frédéric Matte minute 4611v2, visant le lotissement des lots # 4 615 611 et 4 615 777 ce qui a pour effet de :

- D'autoriser la superficie au sol maximale pour toutes les constructions complémentaires à 250 mètres carrés au lieu de 150 mètres carrés, le tout en vertu du Règlement de zonage #U-08-2014, paragraphe 2, article 7.2.2;
- D'autoriser la superficie au sol maximale pour un garage isolé résidentiel ayant une superficie de 185 mètres carrés au lieu de 150 mètres carrés, le tout en vertu du règlement de zonage #U-08-2014, paragraphe 4, article 7.2.4 ;
- D'autoriser la hauteur du garage isolé résidentiel à 7,5 mètres au lieu de 6 mètres, le tout en vertu du règlement de zonage #U-08-2014, paragraphe 3, article 7.2.4.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil municipal le 15 janvier 2024 à 20h00 relativement à cette demande de dérogation.

DONNÉ À SAINT-GILBERT, ce 23 novembre 2023.

Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Gilbert

### Résumé de la séance du 6 novembre 2023

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité : [www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

- Adoption du règlement 04-2023 modifiant le règlement 04-2009 – tarification-service 9-1-1
- PIIA : Approbation-rénovation du bâtiment principal au 924 rue Principale, lot 4 615 834
- Entente à des fins d'acquisition de terrain et d'établissement de servitudes sur les lots projetés 6 563 750 et 6 563 751
- Constitution du comité de démolition d'immeubles
- Dépôt partiel des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux
- Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Mncipalité
- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement numéro 05-2023, règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Gilbert et adoption de ce projet de règlement
- Approbation du règlement d'emprunt numéro 39-2023 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 7 396 894,31 \$
- Engagement conditionnel – contribution de l'an 2 pour la construction du gymnase double à l'École secondaire Saint-Marc
- Autorisation - fermeture du bureau municipal du 22 décembre 2023 au 2 janvier 2024 incl.
- Autorisation de passage au Club motoneige Poulamon Inc.
- Autorisation de passage au Club Adeptes quad Portneuf
- Octroi de contrat à Mme Laurie Mimeault relativement à un soutien en urbanisme
- Octroi de mandat pour la réalisation d'un rapport d'évaluation
- Octroi du contrat d'entretien de la biomasse pour la saison 2024
- Nomination d'un représentant autorisé, accès aux services du ministère du Revenu du Québec
- Vente de biens usagés de la Municipalité de Saint-Gilbert
- Approbation du programme triennal d'immobilisations de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un investissement de 7 812 046 \$

Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Qc) G0A 3T0  
Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.  
Tél. : 418 268-8194, télécopieur : 418 268-6466 courriel : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)



**Municipalité de Saint-Gilbert**

## **AVIS DE PROMULGATION**

### **RÈGLEMENT NO. U-04-2023**

**RÈGLEMENT NUMÉRO U-04-2023, RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT**

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

Lors d'une séance tenue le **4 JUILLET 2023**, le conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert a adopté le **RÈGLEMENT U-04-2023, RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES**, et ce, tel que requis à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi 67 modifiant les pouvoirs réglementaires des municipalités locales apparaissant dans la **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme EN MATIÈRE DE DÉROGATION MINEURE**. Le certificat de conformité dudit règlement a été délivré par la MRC de Portneuf le **19 octobre 2023**.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. Nous vous invitons également à le consulter sur le site Web de la Municipalité : [saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux](http://saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux).

**DONNÉ À SAINT-GILBERT, LE 23 NOVEMBRE 2023.**

*Mylène Robitaille,*  
Directrice générale et greffière-trésorière



**Club Fadoq Saint-Gilbert**

**Âge d'Or**

Bonjour chers(ères) membres,

Dans la continuité des Fêtes du 50ième, notre club tiendra son **DÎNER DE NOËL le mercredi, 6 décembre à Midi, au restaurant Le Chavigny, à Deschambault.**

Le repas sera le menu du jour: soupe ou potage, 4 choix de plats principaux, dessert, thé ou café.

Le coût du repas sera de \$10.00/ par personne, payable sur place à Ghislaine et Raymond. La balance de la facture sera aux frais de notre Club.

**N.B. Boisson non comprise, à vos frais. Tirage de prix de présence.**

Veillez confirmer votre présence avant le **30 novembre** à notre secrétaire-trésorière, Ghislaine Marcotte, au no: 418 268-8119

Bienvenue à tous et à toutes!

Les réunions du club feront relâche en décembre et reprendront les mercredis, **17 et 31 janvier 2024.**

**Raymond Groleau, président.**



### **La rubrique dorée**

Présentée par la Table de concertation des aînés de Portneuf

Nos deux travailleurs de milieu encouragent les aînés à prendre des décisions pour améliorer leur bien-être et les guident vers des ressources locales et adaptées. Ils permettent de prévenir l'isolement, de renforcer la confiance en soi et encouragent les aînés à s'engager activement dans leur propre vie, avec la collaboration précieuse de la communauté.

Les travailleurs de milieu, engagés par les ITMAV, offrent plusieurs services tels que le repérage, l'évaluation des besoins, le soutien émotionnel, l'orientation vers les ressources et bien plus encore !



Municipalité de Saint-Gilbert

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** qui aura lieu :

**Lundi le 18 décembre 2023 à 20h00 à la salle du conseil municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert**

et qui portera exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'année financière 2024 et sur le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

#### ORDRE DU JOUR:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donné à St-Gilbert, ce 23 novembre 2023.

Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Gilbert

## AVIS DE PROMULGATION

### RÈGLEMENT NO. 03-2023

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 521 500 \$ ET UN EMPRUNT MAXIMAL DE 521 500 \$ POUR L'ACHAT DES LOTS 4 615 357, 4 615 359 ET 4 615 382 DU CADASTRE DU QUÉBEC À DES FINS DE RÉSERVES FONCIÈRES**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

**QUE** lors d'une séance tenue le 11 septembre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert a adopté le règlement 03-2023 :

**Règlement décrétant une dépense de 521 500 \$ et un emprunt maximal de 521 500 \$ pour l'achat des lots 4 615 357, 4 615 359 et 4 615 382 du cadastre du Québec à des fins de réserves foncières**

**QUE** le titre du règlement décrit l'objet du règlement;

**QUE** le règlement numéro 03-2023 est réputé avoir reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 2 octobre 2023;

**QUE** le règlement a reçu l'approbation complète du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 10 novembre 2023;

**QUE** ledit règlement entre en vigueur selon la Loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. Nous vous invitons également à le consulter sur le site Web de la Municipalité : [saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux](http://saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux) sous la rubrique règlements généraux.

DONNÉ À SAINT-GILBERT, LE 23 NOVEMBRE 2023.

Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière

# Comité des loisirs de St-Gilbert

Événements à venir

Dates à retenir



## L'ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

Musique d'ambiance  
Chocolats chauds  
Cafés alcoolisés  
Service de bar



(Prévoyez de l'argent comptant)

Vendredi  
1er décembre 2023  
À la Salle municipale

Les gens sont invités à venir  
décorer avec leurs enfants un  
ornement de bois s à partir de  
18h30

## L'ILLUMINATION SUIVRA



## PARADE DU PÈRE-NOËL

Le Père-Noël passera sur la  
rue principale pour distribuer  
des cadeaux aux enfants.

Samedi le 16 décembre 2023  
À partir de 13h30  
(Départ du côté de Portneuf)

Si le bureau est fermé :  
Laissez le cadeau sur la galerie  
et quelqu'un le ramassera

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES CADEAUX

PRÉNOM DES ENFANTS : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM DES PARENTS : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ PRINCIPALE ST-GILBERT

TEL: ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_



Les parents (ou grands-parents)  
sont invités à venir porter les  
cadeaux au centre municipale



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-GILBERT

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-GILBERT

### Avis de convocation

Le conseil d'administration vous invite à son assemblée générale annuelle de la CDESG qui  
aura lieu lundi le 11 décembre 2023 à 19 heures au centre municipal de St-Gilbert.

**Vous devez confirmer votre présence au préalable auprès de Josée Normand au  
418-284-4669 ou par courriel au [marjo.gloria@derytele.com](mailto:marjo.gloria@derytele.com) et ce, avant le 4 décembre.**

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de L'AGA du 13 avril 2021
6. Réalisations de la Corporation
7. Dépôt des rapports financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs de l'élection
10. Rappel des règlements généraux concernant l'élection
11. Lecture des mises en candidatures
12. Élection des administrateurs
13. Désignation des officiers du conseil d'administration
14. Présentation des nouveaux membres du conseil
15. Mot du président(e) élu(e)
16. Autres sujets
17. Levée de l'assemblée

Bienvenue aux citoyens !

Josée Normand  
Présidente de la CDESG